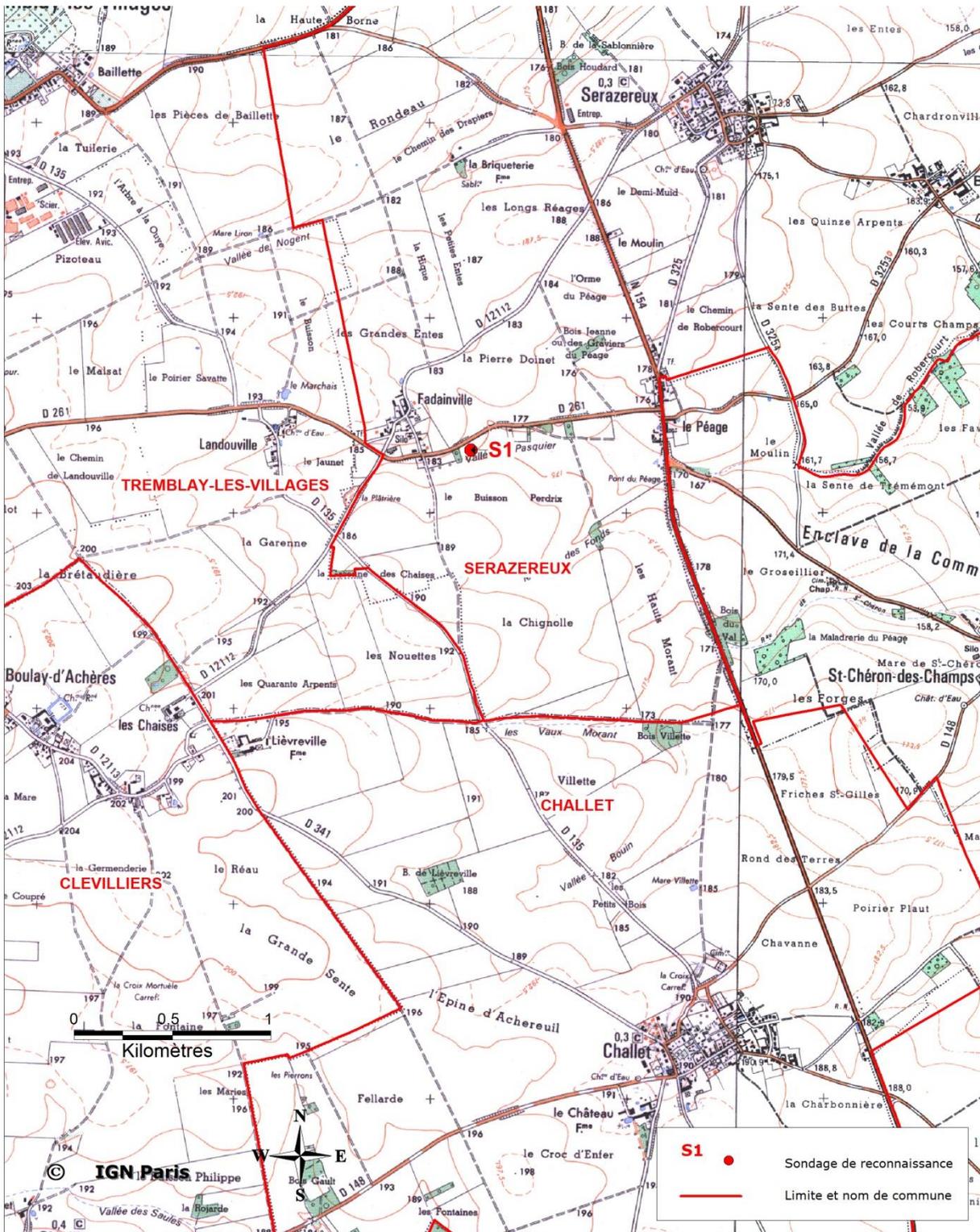


Annexe 2. Plan de situation



Département :
EURE ET LOIR

Commune :
SERAZEREUX

Section : ZK
Feuille : 000 ZK 01

Échelle d'origine : 1/2000
Échelle d'édition : 1/4000

Date d'édition : 08/02/2018
(fuseau horaire de Paris)

Coordonnées en projection : RGF93CC48
©2017 Ministère de l'Action et des
Comptes publics

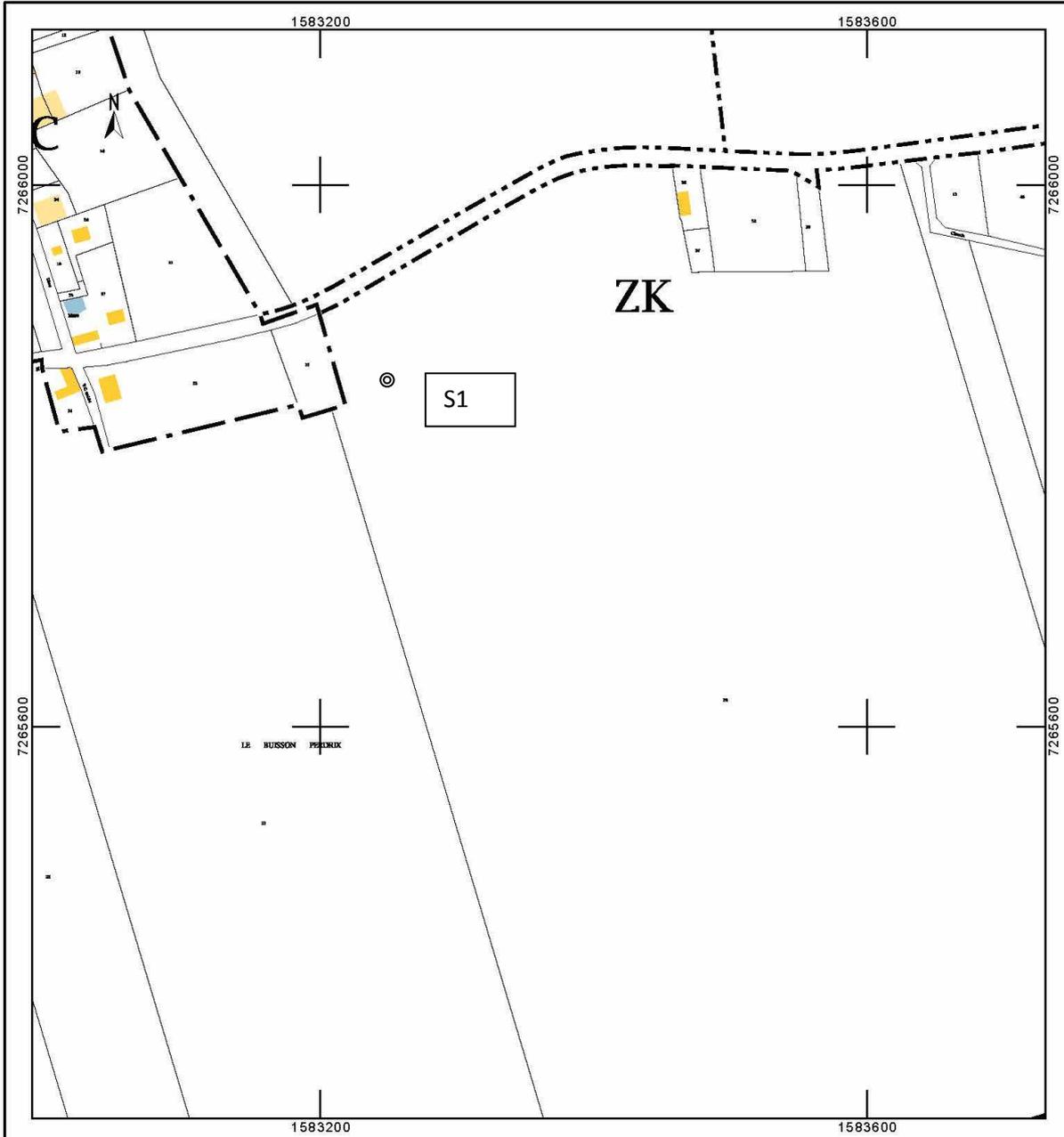
DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES

EXTRAIT DU PLAN CADASTRAL

Le plan visualisé sur cet extrait est géré
par le centre des impôts foncier suivant :
Bureau antenne du cadastre
1 BIS RUE DES GRANGES 28109
28109 DREUX
tél. 02 37 38 06 00 -fax 02 37 38 06 49
sip.dreux@dgfip.finances.gouv.fr

Cet extrait de plan vous est délivré par :

cadastre.gouv.fr



Annexe 3. Photo satellite et photographies du site





Photo 1 – 15/06/2018



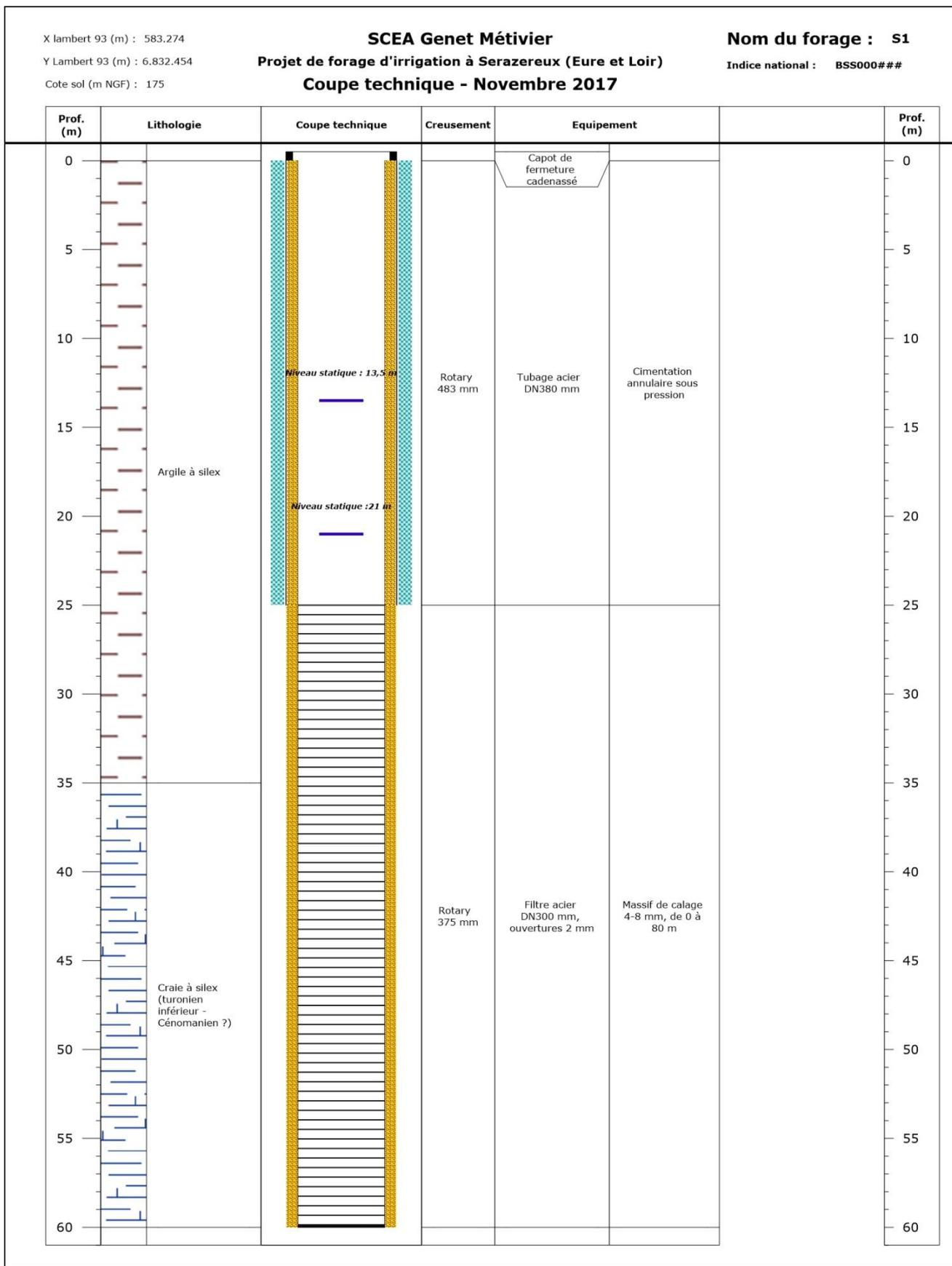
Photo 2 - 15/06/2018



Photo 3 - 15/06/2018

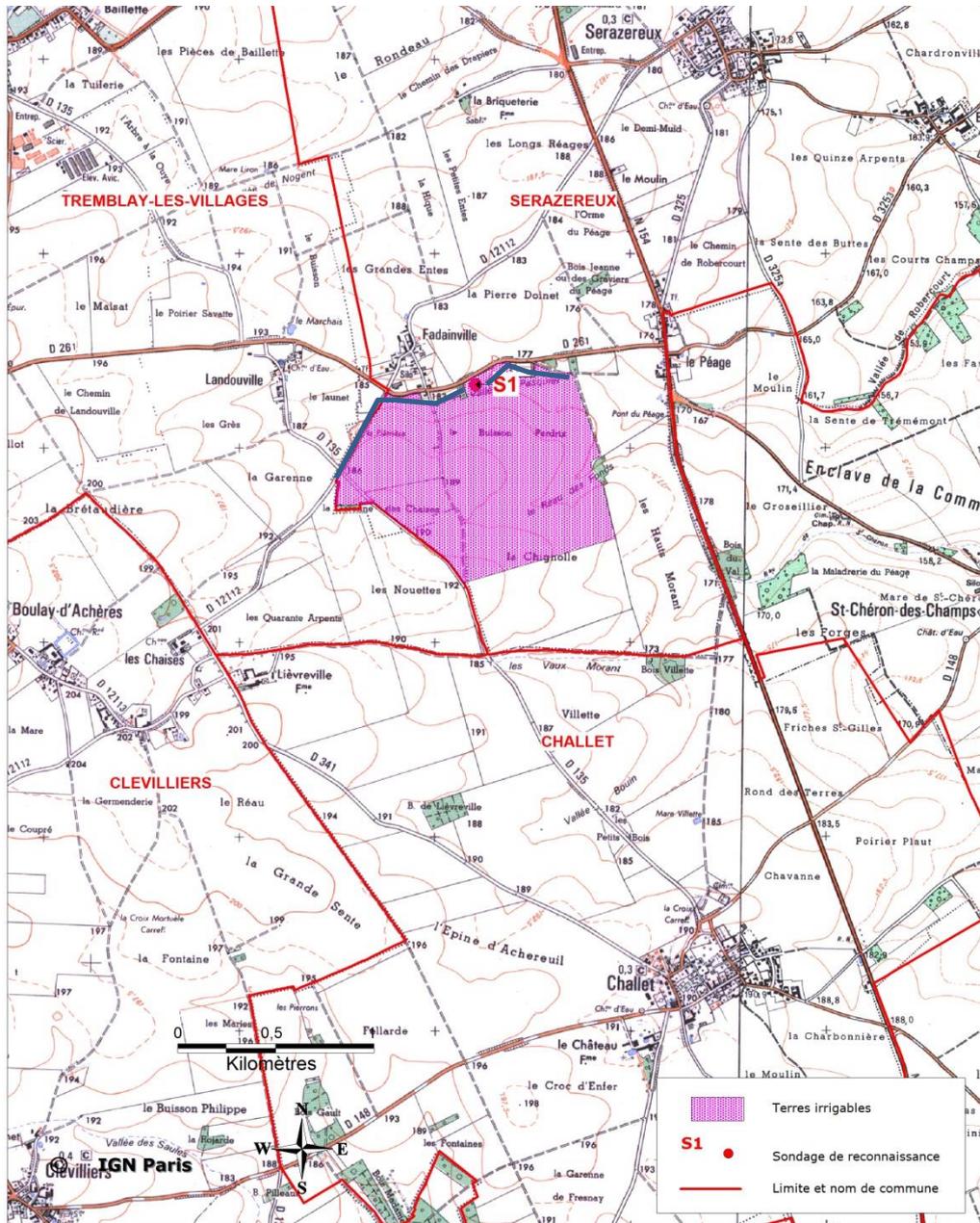
Annexe 4. Plans et descriptifs du projet

Coupe du forage



Plan et caractéristique du réseau d'irrigation

Implantation prévisionnelle du réseau d'irrigation enterré – Canalisations PVC 150 mm – PN 16 bars Linéaire total : 900 m – Pose par creusement à 1 m de profondeur en tranchée de 0,3 m de largeur, enrobage sableux si présence de silex ou de terrain caillouteux, pose d'un grillage avertisseur, comblement par les matériaux de fouille.



Plan du local technique

Description du local :

Surface : 6.25 m²

Matériaux utilisés :

Murs :

Parpaings creux 20/20/50 gris

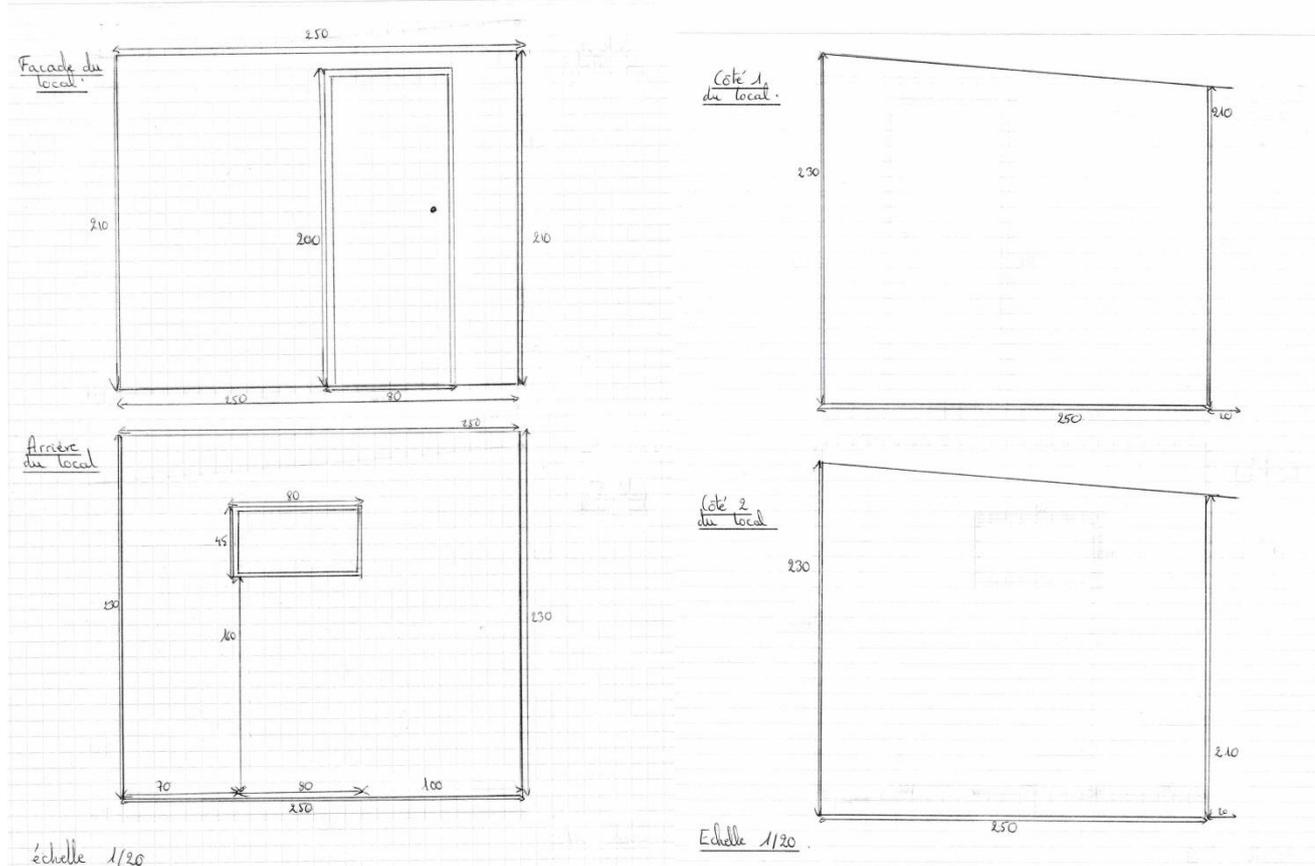
Toit :

Plaques nervurées en acier galvanisé de couleur grise.

Ouvertures :

Porte en acier galvanisé de couleur grise H : 200/189 cm, l : 80 cm de passage, 85 cm en tout.

Fenêtre PVC, abattant 1 vantail de couleur blanche, 45/80 cm.

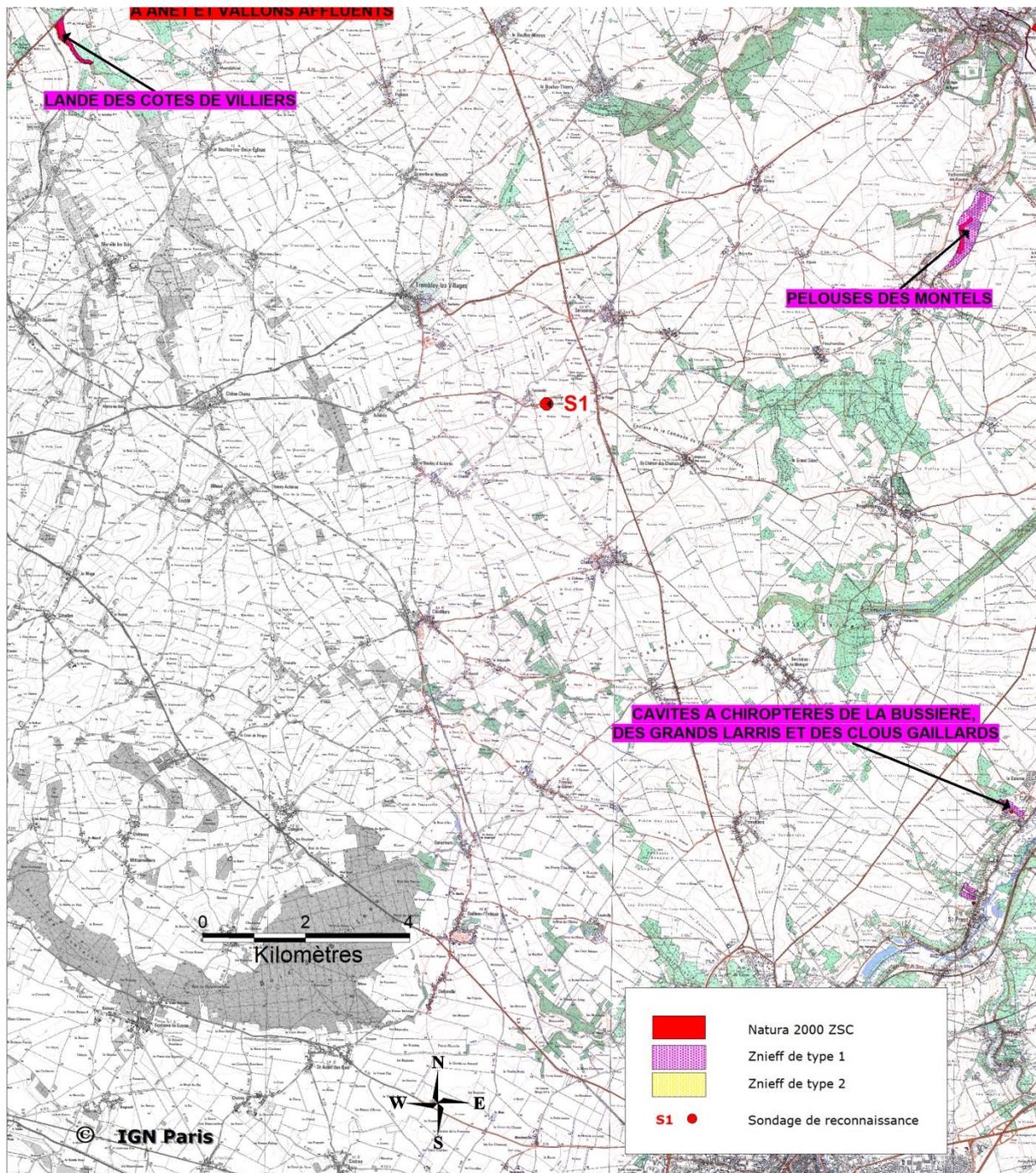


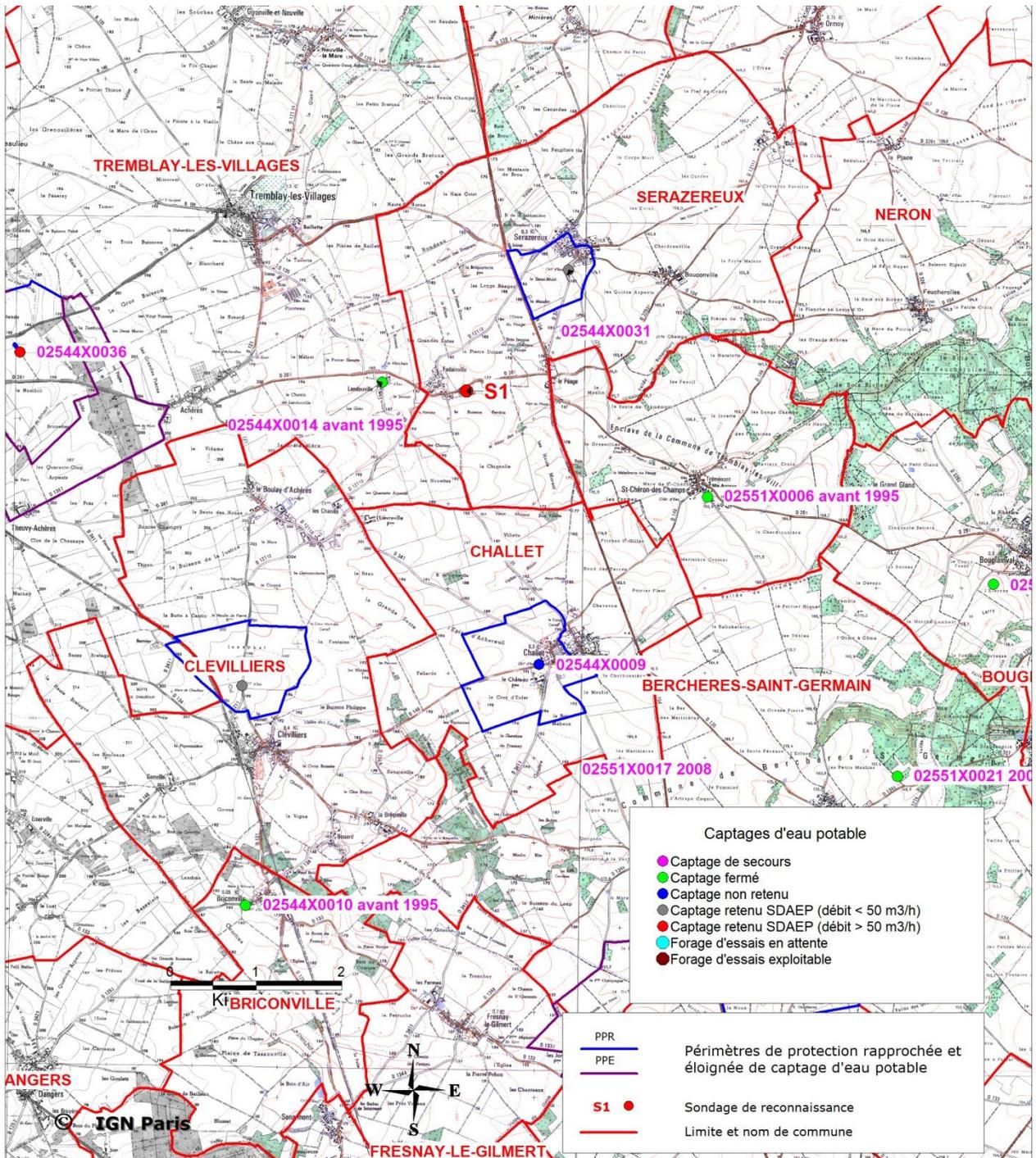
Annexe 5. Plan des abords du projet

Emprise des deux implantations possibles de chantier – Géoportail juin 2018



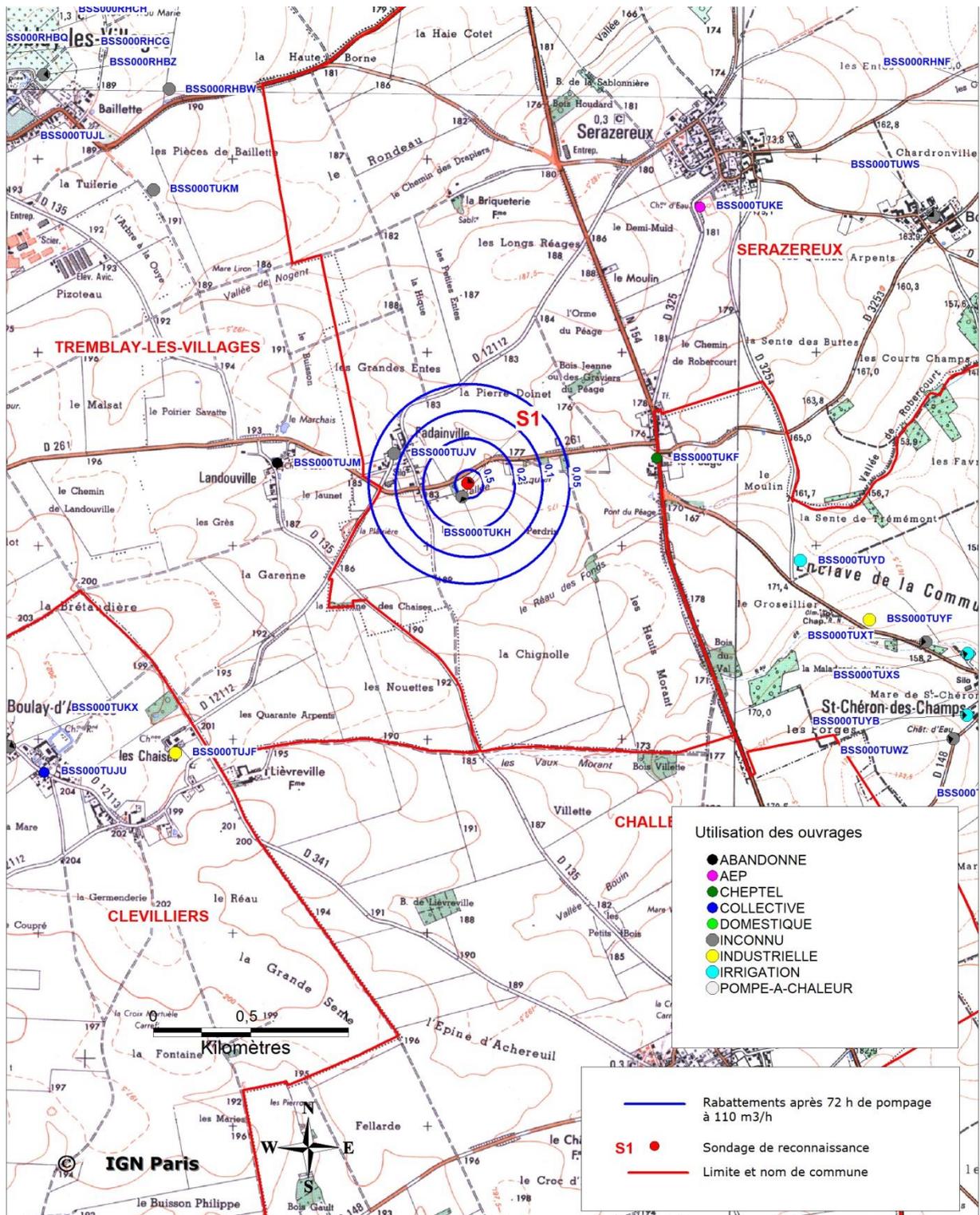
Annexe 6. Zones naturelles protégées – Natura 2000





Annexe 8. Incidences prévisionnelles

Pompage d'essai de 72 h



1.1 Incidence sur les forages voisins

La simulation est réalisée avec la transmissivité calculée sur l'essai de pompage du forage de la EARL les Deux Ormes BSS000RHLH – ORMOY, de $3 \cdot 10^{-3} \text{ m}^2/\text{s}$. L'épaisseur aquifère prise en compte est de 20 m et le coefficient d'emmagasinement (porosité) de $5 \cdot 10^{-2}$.

Les incidences sont calculées pour un pompage de 72 h à 110 m³/h (Erreur ! Source du renvoi introuvable.) :

En pompage de 72 h, le rabattement reste en-dessous de 0,05 m au-delà de 500 m du forage.
Ce rabattement sera enregistré lors de l'essai de 72 h sur le forage F1.
Un enregistrement sera effectué sur le forage d'eau potable de Serazereux et un autre forage rapproché.

1.2 Incidences sur les eaux superficielles et els zones naturelles

Les eaux de pompage seront évacuées sur les terres avoisinantes et infiltrées. Ce rejet n'aura aucune incidence sur les écoulements de surface

Un essai de 72 h à 110 m³/h représente un volume 7 920 m³. Le rejet n'aura aucune incidence sur les eaux de surface.

Il n'y aura aucune incidence sur les eaux de surface et les milieux humides en raison de la distance des cours d'eau et des faibles rabattements observés.

Le projet n'aura aucune incidence directe ou indirecte sur les eaux superficielles et les zones naturelles.